INSTITUT PROFESSIONNEL MEMO FORMATION

Plan officiel des recommandations de mise en conformité

Référence : IPMF-SMI-PLAN-001 · Version : 1.0 · Date : 13 octobre 2026

Siège : 1er étage, Immeuble Lycée VITALE, Ankadindramamy, Antananarivo 5 · Contact : contact@ipmf.academy · www.ipmf.academy

L'IPMF adopte les recommandations du diagnostic documentaire comme plan officiel de mise en conformité de son système de management intégré. Le Groupe éducatif IPMF affirme son engagement à les planifier, les documenter, les mettre en œuvre, les vérifier et les améliorer sous la responsabilité de la Direction.

Priorité P1 · Structuration et preuves immédiates

Référence	Engagement IPMF
P1-01	Réaliser le diagnostic interne sur site de deux jours et convertir les éléments non évaluables en preuves vérifiées.
P1-02	Réviser la Politique du Système de Management Intégré avec référence, version, date d'approbation et date de revue.
P1-03	Rédiger un domaine d'application unique couvrant les entités, sites, activités et exclusions justifiées.
P1-04	Actualiser le registre public des certificats après chaque audit de surveillance et identifier le certificateur responsable.
P1-05	Démontrer la maîtrise des risques des formations pratiques : engins, hauteur, électricité, échafaudage et ATEX.
P1-06	Formaliser l'impartialité, les conflits d'intérêts et l'indépendance des activités de formation, d'évaluation et de certification.
P1-07	Publier et appliquer la procédure de réclamations et de recours avec traçabilité, analyse impartiale et réponse écrite.

Priorité P2 · Consolidation du système

Référence	Engagement IPMF
P2-01	Mettre en œuvre la politique de confidentialité, les consentements et les règles de protection des profils certifiés.
P2-02	Fixer des objectifs SMART et un tableau de bord SMI : réussite, satisfaction, insertion, incidents et amélioration.
P2-03	Formaliser la mission, la vision, l'organigramme, les responsabilités et la matrice de compétences des formateurs.
P2-04	Établir l'analyse environnementale et le registre des exigences légales et réglementaires applicables.

Priorité P3 · Décisions stratégiques

Référence	Engagement IPMF
P3-01	Décider officiellement du statut futur d'ISO 14001 et de son éventuelle intégration au périmètre du SMI.
P3-02	Planifier la transition vers les nouvelles versions des normes lorsque la Direction et les organismes certificateurs le confirmeront.

Engagement de la Direction : ces treize recommandations constituent le programme de travail IPMF. Leur avancement sera suivi dans le tableau de bord SMI, présenté en revue de direction et révisé selon les preuves disponibles.

RAMAROLAHY Safidy, PhD
Président du Groupe éducatif IPMF

Document public IPMF. Il présente un engagement de mise en conformité et ne constitue pas une preuve de certification ou d'accréditation supplémentaire.